



Bulletin
N°75
SEPTEMBRE 2024



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

BULLETIN RETRAITÉ·ES



©Clio

L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS !



©Clio

ÉDITO

- Espérer toujours

p.2

ACTUALITÉS

- Revendications des retraité-es et nouveau paysage politique

p.3

ÉCONOMIE

- Richesses produites : quelle répartition ?
- Enquête santé : pensez à répondre

p.4-5

ÉLECTIONS

- E. Macron vole le résultat des élections

p.6

SOCIÉTÉ

- SDF en France en 2024 : pauvreté et exclusion sociale

p.7

ACTUALITÉS

- La culture : autre victime du macronisme

p.8

CULTURE & VOUS

- « La route » de Manu Larcenet
- « Miroir de nos peines » de Christian de Metter
- « Les évaporés » d'Isao Moutte

p.9

INTERVIEW

- Un prof EPS centenaire porteur de flamme !

p.10

SYNDICALISATION

- n'y a pas d'âge pour continuer à être syndiqué-e au SNEP-FSU !

p.11

ACTUALITÉS

- Hôpital : on s'occupe de vous ?
- La guerre, une fin en soi !

p.12

Espérer toujours

Se posant comme « garant de la stabilité des institutions » et non comme garant des dites institutions, E. Macron a joué de stratégie pour ignorer le résultat des urnes. Cherchant non pas à nommer une première ministre issue de la plus grande force étant arrivée en tête aux législatives, mais une personnalité qui ne souffrirait pas d'une motion de censure tout de suite, le Président a orchestré un rapprochement des droites allant d'ensemble au rassemblement national. Ce faisant, il a placé le RN en arbitre de la décision et se garantit de la poursuite d'une politique économique et sociale ultra-libérale à rebours du projet porté par le Nouveau Front Populaire. Faire le jeu de l'extrême droite pour des intérêts partisans et ceux d'un monde économique qui bénéficie des grandes largesses de cette politique est un danger pour la démocratie et pour l'avenir.

Dans ce contexte, le mouvement syndical a la responsabilité, au-delà de l'analyse, de continuer à porter la nécessité impérieuse d'une réorientation politique d'ampleur. C'est sur la base de ses revendications pour les plus précaires, pour les privé-es d'emploi, pour les services publics dont l'École et l'hôpital, pour l'augmentation des salaires et pensions, pour l'abrogation de la réforme des retraites qu'il doit continuer à batailler sans coup férir. C'est dans cette optique que se construit la première mobilisation du 1^{er} octobre prochain.

Parallèlement, il doit peser sur les partis politiques en débattant, en discutant, en martelant les nécessités du moment pour que dans les assemblées les messages soient entendus et enfin pris en considération. Macron se joue de la parole de très nombreux français, mais pourrait-il jouer longtemps seul face à une contestation d'ampleur ? Opposons à sa morgue et à son mépris la force de nos convictions et démontrons notre volonté de ne rien céder.

Dans cette période trouble rien ne serait pire que de baisser la tête. Au contraire, nous avons à nourrir l'espoir de lendemains meilleurs et à convaincre que jamais rien n'est fini ni figé !

« Chaque période de trouble de l'histoire ouvre une brèche d'espoir, et la seule chose certaine et inchangeable est que rien n'est certain ni inchangeable ». John Fitzgerald Kennedy

Édito écrit le 10 septembre 2024



Benoît HUBERT
co-secrétaire général



C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris les décès de Marcel BERGE et de Pierrot DE-LACROIX. Un hommage, auquel nous nous associons, leur a été rendu dans le bulletin national N°1022

REVENDEICATIONS DES RETRAITÉ·ES

ET NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE

UN PAYSAGE POLITIQUE INCERTAIN ET INSTABLE

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale et le résultat des législatives, à quel nouveau paysage politique avon-nous affaire ?

- d'une part on a évité un gouvernement d'extrême droite piloté par le Rassemblement National dont le programme ne laissait pas entrevoir des réponses aux revendications essentielles des retraité.es,
- d'autre part un gouvernement NFP ou autour du NFP, dans le programme duquel on retrouvait en grande partie lesdites réponses a été écarté,
- l'expérience d'un premier ministre « rassembleur » recherchant des appuis au centre et aux marges de la gauche et de la droite idem,
- le Premier Ministre, Michel BARNIER, est non seulement MACRON-compatible, mais également défenseur et acteur des choix libéraux et austéritaires appliqués à l'UE et à la France.

LE ROLE ESSENTIEL DU MONDE SYNDICAL ET ASSOCIATIF

Quoi qu'il puisse en être de cet environnement institutionnel et des choix économiques qui seront mis en œuvre, notre rôle et nos responsabilités syndicales, comme celles du monde associatif, restent essentielles.

Nos revendications ont non seulement un caractère de **justice sociale** : apporter à chacun-e la réponse aux besoins élémentaires fondamentaux. Mais leur satisfaction fait aussi partie de la **solution aux difficultés économiques** : augmenter les pensions, c'est développer l'activité économique par la

consommation. Répondre aux besoins en matière de santé, ou de dépendance pour les personnes handicapées et/ou âgées c'est développer l'emploi etc.

D'AUTRES CHOIX

Les gouvernements quels qu'ils soient, même bien intentionnés à l'égard des revendications sociales, sont soumis à des pressions diverses pour les dissuader d'y répondre : celles du patronat, celles des milieux financiers, celles des institutions européennes.

Nous pensons, au SNEP et à la FSU, que l'austérité pour les salarié-es et les retraité-es, pour la majorité de la population, que veulent mettre en œuvre les forces sociales et politiques susceptibles de contribuer ou soutenir le prochain gouvernement, n'est pas la réponse adéquate pour que chacune et chacun vive dignement. D'autres choix économiques sont possibles. Ils nécessitent une autre répartition des richesses produites et une juste et équitable participation de chacun-e au financement des besoins individuels et collectifs fondamentaux (la vie quotidienne, la santé, l'éducation, la sécurité, la mobilité...).

AGIR DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE

S'en tenir à l'appréciation sur le long casting gouvernemental et son aboutissement, faire confiance a priori à un gouvernement qui se serait présenté comme plus favorable à nos attentes, penser que le gouvernement BARNIER ne nous étant a priori pas favorable, il n'y a plus rien à faire, toutes ces attitudes conduisent à des impasses. **Nous devons faire entendre notre voix et nos exigences**, peser sur les choix autant que nous le pouvons, si nécessaire les combattre par les moyens d'action qui sont les nôtres, proposer des alternatives. Engageons-nous dans les prochaines initiatives en préparation, dont le 1^{er} octobre, avec le groupe des 9 organisations de retraité-es (G9), avec la FSU et l'intersyndicale.

Roland ROUZEAU





RICHESSSES PRODUITES : QUELLE RÉPARTITION ?

Les revendications sociales exprimées par divers mouvements sociaux (syndicats de salarié·es, Gilets jaunes, agriculteur·rices...) témoignent d'attentes sociales. Y répondre, pour autant qu'elles soient légitimes au regard de la justice sociale, nécessite de s'interroger sur la répartition des moyens dont dispose le pays, mais aussi sur les choix économiques de production et de services pour les créer et les utiliser.

UN PAYS RICHE

Parmi les 197 états du monde reconnus par l'ONU (dont 193 membres), la France est parmi les plus riches. Même si elle a régressé ces deux dernières décennies, elle se classe au 7ème rang pour le PIB global et au 23ème rang pour le PIB par habitant. Nous disposons donc des moyens de faire face aux besoins de l'économie (fonctionnement, investissement) et de la population (économiques, culturels, sociaux).

RESENT EN PARTICULIER DEUX QUESTIONS :

- **Comment sont produites ces richesses**, selon quels choix économiques, écologiques et sociaux ? Cela n'est pas sans conséquences sur la durabilité de cette production, ni sur les conséquences qui en découlent pour les diverses catégories de la population. Par exemple, pense-t-on réindustrialiser le pays et lui assurer son indépendance « vivrière »

et politique en multipliant les centres de données et les entrepôts ? Peut-on assurer un niveau sanitaire indispensable non seulement aux attentes des citoyen·nes, mais aussi à la pleine efficacité économique ?

- **Comment sont réparties ces richesses**, quels écarts de revenus, quels accès aux besoins fondamentaux (conditions de vie, éducation, santé, mobilité, sécurité...) en découlent-ils ?

Plutôt que le casting gouvernemental qui n'en est qu'une conséquence, ces deux questions sont (devraient être) au centre du débat sur les choix politiques. Tenons-nous-en pour cette fois à quelques réflexions sur le second point.

LES INÉGALITES S'ACCROISSENT

Le discours dominant et celui du bloc présidentiel est articulé notamment autour de deux idées, le ruissellement et compte tenu de la dette, la nécessité de faire des économies.

Le ruissellement consiste à affirmer que la richesse des plus riches « ruisselle » en redescendant vers les moins riches qui finalement en profitent eux aussi. **Tout faux !** Depuis plusieurs années les inégalités de revenus s'accroissent. Et les moins favorisé-es de ce point de vue font face à des difficultés dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Pour prendre l'exemple des retraité-es, sur fond de recul généralisé du pouvoir d'achat des pensions (de l'ordre de 10 %), un certain nombre des plus modestes sont en dessous du seuil de pauvreté. Les difficultés sont très accentuées du fait de la dégradation et du recul des services publics (par exemple pour la santé), qui s'ils assurent correctement leur office sont réducteurs d'inégalités.

À noter que, non contents de ne pas provoquer de ruissellement, les plus riches payent en proportion moins d'impôts et contribuent donc moins aux recettes communes. Vous avez dit justice, égalité, fraternité ?

Les économies, ou plutôt l'austérité, on ne pourrait y couper ! Sans nier la réalité, le discours habituel sur la dette doit être relativisé. Selon le chercheur au CNRS Philippe ASKENAZY, on est face à « *une mise en scène du débat sur un mode rhétorique, voire fallacieux* ». Ainsi, elle doit être mise en rapport avec le patrimoine des ménages (hors entreprises) dont elle ne représente que le quart et qui augmente plus qu'elle ces dernières décennies. Et les comparaisons internationales doivent être regardées en tenant compte par exemple des différences comptables, fiscales ou de la démographie. La dette ne doit pas être un épouvantail agité pour masquer

des choix économiques et politiques destinés avant tout à serrer la vis au plus grand nombre pour favoriser l'accumulation financière pour une minorité. Il est possible de faire autrement.

INVERSER LES PRIORITÉS

Au lieu de prioriser la réduction des dépenses, **on peut choisir d'augmenter les recettes**. Et cela peut se faire sans pénaliser les plus modestes. Il faut **réformer la fiscalité pour plus de justice et d'efficacité** fiscales. Diverses propositions sont avancées (taxation des grandes fortunes, des profits non réinvestis, combat contre la fraude fiscale, taxes écologiques...) qui permettent de dégager plusieurs milliards d'euros.

D'autre part il est possible de **réorienter les choix de production** pour favoriser les biens plus écologiques, et plus utiles, dans divers domaines (ex. médicaments, alimentation...).

Enfin, la réponse aux besoins essentiels de la population (santé, éducation, mobilités...), articulée à une nécessaire augmentation du pouvoir d'achat des salaires et des pensions a certes un coût, mais elle est aussi productrice de richesses et de recettes (emplois, TVA...).

Deux conditions sont indispensables pour parvenir à cette inversion :

- Amplifier les débats, promouvoir les propositions alternatives, convaincre de leur validité et de leur faisabilité ;
- Agir pour peser sur les choix et faire advenir ceux que nous pensons être à la fois justes et efficaces.

L'alternative ne peut se faire sans l'implication du mouvement social.

Roland ROUZEAU

Bref ENQUÊTE SANTÉ : PENSEZ À RÉPONDRE

Vous avez reçu ou vous allez recevoir, dans la période à venir, en tant que retraité.e syndiqué.e, une enquête santé.

L'OBJECTIF DE CETTE ENQUÊTE EST :

- d'avoir avec vous une approche concrète de la situation des ex-profs d'EPS, à la fois en lien avec l'activité professionnelle qui a été la nôtre, mais aussi aux problèmes de santé et d'accès aux soins auxquels chacun.e est confronté.e,
- de pouvoir, à partir des résultats, préciser nos mandats syndicaux, intervenir dans le débat public, engager des actions spécifiques au SNEP ou dans le cadre intersyndical FSU ou intersyndical.

Bien sûr, les résultats que nous recueillerons ne seront significatifs que si nous recevons un nombre important et suffisant de réponses. Après dépouillement, nous vous tiendrons informé.es des résultats et des initiatives que nous envisagerons.

Vous avez bien un petit quart d'heure à consacrer à cette question qui nous semble importante dans le contexte d'un système de soins dégradé. **Donc à vos stylos ou ordinateurs⁽¹⁾ !**

Le secrétariat retraité-es

(1) L'enquête vous sera adressée par papier avec enveloppe T pour la réponse, puis en rappel par mél pour celles et ceux qui disposent d'une adresse.

EMMANUEL MACRON VOLE LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Notre président a anticipé les élections législatives jouant sur la menace d'une montée du RN

Le résultat n'a pas été celui qu'il attendait.

Le Nouveau Front Populaire, en obtenant 178 députés a traduit la volonté des françaises et français de sortir de la politique d'austérité qu'ils et elles subissent depuis des décennies.

À juste raison, le Nouveau Front Populaire (NFP) a donc réclamé que le premier Ministre soit issu de ses rangs et avancé le nom de Lucie CASTETS. Mais Emmanuel MACRON n'entend pas respecter le résultat des urnes : il s'obstine donc à vouloir poursuivre une orientation politique qui ne fait qu'appauvrir de plus en plus de françaises et français au profit d'une minorité dont les profits explosent !

Il a donc décidé de nommer Michel BARNIER Premier Ministre.

Il s'approprie, ainsi, les pouvoirs d'un Premier ministre en le mettant à sa botte, privant, de ce fait, les représentantes du peuple, que sont les députées, de leur pouvoir et de leur devoir fondamental : contrôler l'exécutif.

Il a louvoyé pour garder l'avantage malgré la perte de sa propre majorité.

Et pour s'éviter une cohabitation avec la gauche pourtant arrivée en tête, il cherche à faire exploser cette coalition, à la nier, afin d'en obtenir une autre : le centre pour pivot et le RN comme support !

Il s'est servi de la France Insoumise pour arriver à ses fins en l'excluant de toute possibilité de participer au prochain gouvernement si la gauche venait à diriger le Pays.

En fait, Emmanuel MACRON n'a jamais abandonné son objectif d'être, en priorité, au service du capitalisme : toujours plus de profits et aucune considération pour le tiers de la population qui, en France, vit en dessous du seuil de pauvreté.



Si le Président de la République dispose de certains pouvoirs, le peuple possède lui aussi la capacité de s'y opposer.

Les appels à se rassembler, à mener des initiatives s'opposant au coup de force que représente la nomination de Michel BARNIER, seront autant de

temps forts pour la défense de la démocratie en France et contre toutes les tentatives de droite et d'extrême droite pour nier que le NFP est bien le vainqueur des élections législatives.

Bernard CHARLIER

Bref COMMISSION NATIONALE RETRAITÉ.ES

Notre commission nationale retraité.es se réunit deux fois par an. La dernière s'est tenue les 21 et 22 mai derniers.

Nous avons fait le point sur :

- le contexte économique et social, et les dossiers retraités en cours (niveau des pensions, loi Bien vieillir, PSC...), dont nous tenons informé.es régulièrement,
- la préparation du bulletin « retraité-es » de rentrée,
- la syndicalisation des retraité-es dont il est rendu compte dans le précédent bulletin (n° 74).

Nous avons en outre consacré une matinée à un débat sur la santé, introduit par un exposé de Michèle LEFLON, Présidente de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité, collectif qui lutte contre les « déserts médicaux » et les difficultés d'accès aux soins hospitaliers. Un compte rendu est en préparation.

La réflexion sur ce sujet nous a conduits à l'idée de vous adresser un questionnaire santé (voir article spécifique).

La commission retraité.es d'automne se tiendra les 3 et 4 décembre.

Roland ROUZEAU

SDF EN FRANCE, EN 2024 : **PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE**

1/ Les « Sans Domicile Fixe » : une population qui a « plus que doublé ces dix dernières années » (Le Monde - Janvier 2024).

« Nous sommes en 2024 et le nombre d'enfants SDF a doublé depuis dix ans. Un nombre en hausse de 120 % en quatre ans et de 3 % par rapport à l'année dernière » (France Info - 29/08/24).

« En 2024, plus de 2 000 mineurs, dont un quart de moins de 3 ans, se sont retrouvés ce mois d'août sans aucune solution d'hébergement » (L'Humanité - 30/08/24).

2/ Emmanuel MACRON affirmait pourtant en 2017 : « Je ne veux plus, d'ici à la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues ».

En janvier 2024, le gouvernement avait promis 120 millions d'euros d'aide supplémentaire pour le logement d'urgence (les APL). Cette somme, les associations ne l'ont jamais vu arriver alors que le nombre de places d'urgences reste figé à 200 000 : la politique du logement (construction et habitat social) et de l'hébergement d'urgence n'existe pratiquement plus !

3/ L'aggravation des situations de précarité, raison principale d'être « sans domicile »

Logements trop chers, insuffisants, perte de revenus, inflation, chômage....

« En 2023, 5,3 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté, soit 8 % de la population. Un chiffre en constante hausse depuis le milieu des années 2000 » (L'Observatoire des inégalités).

4/ « L' exclusion sociale » est le terme utilisé depuis 1980 pour désigner « l'ensemble des individus vivant au-dessous du seuil de pauvreté ». Elle touche, désormais, des franges de la population auparavant épargnées.



Le nombre de chômeurs-euses, au premier trimestre 2024, en France, a augmenté : plus de 6 000 personnes, par rapport au trimestre précédent (Bureau International du Travail).

Pour les personnes âgées, 85 % des Ehpad sont déficitaires : « Il est nécessaire de mettre en œuvre une loi de programmation pluriannuelle pour le grand âge afin de prévoir et organiser les financements et l'attribution des ressources humaines » (Fédération Hospitalière de France - Normandie).

Depuis le Covid (2020 à 2022), la pauvreté a augmenté en France et les inégalités se sont accentuées. Globalement, les Français-es sont sortis de la pandémie plus pauvres qu'ils n'y sont entrés. Mais dans le détail, ce sont surtout les niveaux de vie des plus pauvres qui ont baissé, alors que ceux des plus aisés se sont améliorés (constat dressé par le dernier rapport de l'INSEE).

Car... « En même temps ! » :

- L'ISF a été supprimé au 1^{er} janvier 2018 par Emmanuel MACRON, via le

projet de loi de finances 2018. « La suppression de l'ISF a coûté 3,5 milliards d'euros... » soit plus de 8 fois le montant de la baisse des APL ! (OXFAM).

- La Fraude fiscale en France se porte bien :

« Estimée entre 60 et 80 milliards d'euros par an (jusqu'à 100 milliards) selon les chiffres du Syndicat National Solidaires Finances Publiques ».

« Contrairement à de nombreux pays, la France ne dispose d'aucune évaluation rigoureuse de la fraude fiscale, ni même de l'écart fiscal », tel est le constat formulé par la Cour des comptes (Le Monde - 2023).

« Il n'a jamais été facile d'être pauvre, mais maintenant c'est pire » : Fiona LAZAAR, présidente du CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

Viviane GOBEAUT



La CULTURE

AUTRE VICTIME DU MACRONISME

Le choix d'un ministre par le Président de la République n'est jamais anodin et relève soit d'un calcul politique, soit de la reconnaissance d'un niveau d'expertise qui peut se révéler utile à la tête d'un ministère. Il témoigne de l'importance que le chef d'État accorde aux actions à mener dans un domaine relevant de la compétence de l'État.

On se rappelle du très mauvais signal donné aux enseignant-es à l'occasion de la désastreuse décision de nommer Mme Oudéa-Castera à l'Éducation Nationale et de fondre ce ministère avec celui de la Jeunesse et des Sports.

Comme beaucoup d'autres, j'ai cru à une blague lorsqu'en janvier dernier le nom de Rachida Dati a été avancé pour occuper le ministère de la culture.

Elle remplaçait alors Rima Abdul Malak qui avait eu l'outrecuidance de ne pas penser comme le Président sur deux sujets d'actualité. Elle avait à l'époque légitimement évoqué son hostilité à la loi immigration inspirée par la droite la plus extrême et estimé que Depardieu « faisait honte » à la France, alors qu'Emmanuel Macron avançait au contraire que l'acteur, pourtant accusé de multiples agressions sexuelles et coupable de propos graveleux concernant une jeune cavalière, rendait la « France fière ».

Je ne m'étendrai pas sur la conception personnelle de la culture du Président que je perçois relever davantage d'une forme de « beautitude » passéiste que de la brillante intelligence que seules ses « groupies » lui prêtent encore. Le piètre « concours d'anecdotes » que Macron avait mis en scène à l'Élysée

avec les « Youtubeurs » McFly et Carlito en 2021 est, à cet égard, suffisamment révélateur et pathétique.

Rachida Dati est mise en examen depuis 2021 pour trois chefs d'accusation : trafic d'influence passif, corruption passive et recel de bien obtenu à l'aide d'un abus de confiance dans l'affaire Renault, pour laquelle la justice la soupçonne d'avoir perçu indûment 900 000 euros du groupe automobile entre 2009 et 2011. Le « dossier Sarkis » révélé par le « Nouvel Obs » avance que Rachida Dati a touché au moins 300 000 euros d'un homme d'affaires ayant investi dans le secteur énergétique, avec l'Azerbaïdjan et le Qatar en toile de fond, alors qu'elle multipliait au moment même les positions pro-hydrocarbures au Parlement européen.

Voilà pour le brillant C.V. de l'actuelle locataire de ce ministère.

Au delà de ce choix machiavélique qui a pour objectif principal de constituer une alliance de droite (macronistes et républicains) pour gagner les prochaines élections municipales à Paris, on ne peut pas dire que le pouvoir actuel a brillé par sa politique culturelle.

Dès le premier gouvernement Macron en 2017, de nombreuses voix se sont élevées pour contester sa politique dans ce domaine. Dans une tribune signée par de nombreuses associations culturelles, le gouvernement d'Édouard Philippe était déjà accusé de mener une « entreprise de démolition du ministère de la Culture ».

Dans ce texte publié dans Le Monde, les signataires, dont l'acteur Robin Renucci pour l'association des centres dramatiques régionaux, estimaient que

« Le Président n'a cessé de déléguer l'action de son propre ministère de la culture, diminuant progressivement son périmètre d'action, externalisant certaines de ses missions, réduisant les effectifs du ministère ».

Cette tribune critique également le Pass Culture « qui entérine la volonté manifeste du gouvernement de subventionner la consommation individuelle plutôt que de réinvestir le bien public ». Les signataires ajoutent « qu'affaibli délibérément, le ministère de la Culture semble être voué à jouer un rôle secondaire, exécutant une politique pensée par un petit cercle de collaborateurs présidentiels qui ne croient plus en l'intérêt de la présence de l'État et de son action en régions ».

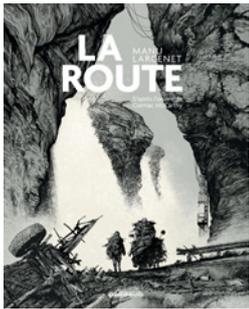
Comme dans beaucoup d'autres domaines, concernant notamment les services publics, le pouvoir en place s'est désengagé fortement de l'espace de la Culture. Sa politique dogmatique concernant la fiscalité et les cadeaux faits aux plus riches a privé l'État des marges de manœuvre essentielles pour soutenir la création et sa diffusion.

Cette politique de désengagement et la nomination de Rachida Dati constituent un véritable bras d'honneur aux acteurs culturels. En fragilisant la Culture et l'École, ce Président a montré son mépris pour tous les domaines permettant l'émancipation de chacun-e de nos concitoyen-nés.

Patrick CHEVALLIER

Quelques suggestions de lecture par Patrick CHEVALLIER

La Bande Dessinée (BD) s'est emparée depuis quelques années de l'adaptation de romans à succès. Je vous propose ici trois adaptations que j'ai découvertes après avoir lu les romans concernés. Très différents dans les thèmes abordés, les choix graphiques et picturaux, ces trois ouvrages sont passionnants



“La route”

de Manu LARCENET

Auteur de la magnifique BD Blast (en 4 volumes), Manu LARCENET avait déjà adapté, avec succès, « Le Rapport de Brodeck » de Philippe CLAUDEL.

Avec « La route », adapté d'un roman de Cormac McARTHUR, il nous offre encore un véritable chef-d'œuvre.

Dans cet ouvrage Manu LARCENET nous montre un monde dévasté, couvert de cendres et de cadavres. Parmi les survivants, un père et son fils errent sur une route, poussant un caddie rempli d'objets hétéroclites, censés les aider dans leur voyage. Sous la pluie, la neige et le froid, ils avancent vers les côtes du sud, la peur au ventre.

Nous sommes alors embarqués dans une histoire avec une question que l'on se pose constamment : survivront-ils à leur périple ?

Au cœur de cette avancée inlassable dans un univers d'une grande noirceur, il y a l'amour inconditionnel d'un père pour son fils.

Cette BD est presque sans parole. La narration visuelle, servie par un dessin hyperréaliste est constituée de « cases » d'une qualité exceptionnelle. Certaines me font penser à des dessins de Gustave DORÉ.

Unanimement salué à sa sortie, cet ouvrage est déjà considéré comme un « monument » de l'histoire de la bande dessinée.

“Miroir de nos peines”

de Christian DE METTER

Avec cette BD, l'auteur termine l'adaptation de la trilogie de Pierre LEMAITRE. Il avait déjà réalisé avec brio les adaptations de « Au revoir là-haut » et de « Couleurs de l'incendie ».



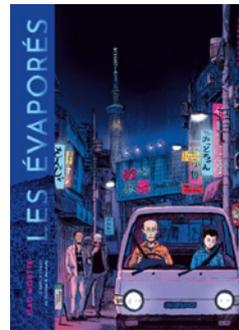
C'est pendant la débâcle de 1940 que se déroulent les événements de ce dernier opus, la bataille des Ardennes d'un côté, l'exode de l'autre. On suit plusieurs personnages aux destins croisés : Louise, en quête de vérité sur son passé familial, Raoul et Gabriel, deux soldats prisonniers, Fernand le garde mobile et Désiré, un usurpateur professionnel.

Avec ses personnages magnifiquement campés et forts, son intrigue haletante et fouillée, sa mise en scène parfaitement maîtrisée, cet album retranscrit à merveille l'ambiance et les intrigues du roman.

J'ai été particulièrement séduit par la transcription graphique réalisée par Christian DE METTER. L'utilisation qu'il fait de la technique de l'aquarelle est magnifique.

Si on peut lire cet ouvrage indépendamment, je vous conseille cependant de lire l'ensemble de l'adaptation de cette trilogie en commençant par « Au revoir là-haut ».

C'est une série de BD remarquables, réalistes et d'une grande finesse.



“Les évaporés”

d'Isao MOUTTE

Cette BD est une adaptation du roman de Thomas B. Reverdy, paru en 2013 et lauréat du prix Joseph KESSEL en 2014.

Les « évaporés » sont des personnes adultes qui choisissent de tout quitter du jour au lendemain,

leur famille, leurs amis, leur travail, leur ville, sans que l'on sache toujours pourquoi.

Au Japon 80 000 personnes disparaissent ainsi, sans bruit, tous les ans. Elles sont aidées par des entreprises spécialisées qui les aident à déménager et à « disparaître ».

L'histoire relate le parcours de trois personnages : un comptable à cinq ans de la retraite qui décide de disparaître du jour au lendemain, sa fille qui va revenir de France pour le rechercher et un jeune garçon orphelin suite au tsunami de la région de Fukushima.

L'auteur retrace un Japon meurtri par la catastrophe de Fukushima et empreint de conventions sociales que l'on peut juger excessives.

J'ai beaucoup aimé le dessin d'Isao MOUTTE, un auteur franco-japonais, qui nous offre des planches en noir et blanc qui servent parfaitement la tension de cette histoire qui se lit comme un roman policier.

Une très belle découverte.



UN PROF EPS CENTENAIRE PORTEUR DE FLAMME !

INTERVIEW **MAURICE CHATELET**

 Par Serge CHABROL

Notre collègue Maurice CHATELET, qui a 100 ans, a porté la flamme olympique lors de son passage à Orléans. Serge Chabrol, ancien Secrétaire Général du SNEP-FSU, a rencontré ce centenaire alerte, affable, souriant et doté d'une impressionnante mémoire.

Serge CHABROL : *Maurice, tu as donc été sollicité pour porter la flamme olympique ?*

Maurice CHATELET : Oui et au début je disais « la flamme c'est pour les jeunes sportifs, pas pour un vieux avec sa canne ». Puis j'ai accepté, car je considère que c'est une reconnaissance de mon engagement et de celui de la profession pour l'EPS, le sport scolaire et le sport civil où j'ai milité jusqu'en 2001.

S. C. : *Comment es-tu devenu professeur d'EPS ?*

M. C. : Ce n'était pas mon choix de départ puisque je m'étais engagé, après mon bac en 1942, dans des études d'ingénieur hydraulique à Grenoble. Mais l'occupation de la zone libre, m'a contraint à arrêter. En mars 43, je décidais de devenir prof d'EPS, cela alors que dans ma famille d'artisans et de cultivateurs, les fonctionnaires n'étaient pas très bien vus. J'étais « le canard dans une couvée de poulets ».

J'ai fait des études en pointillé car j'ai dû faire les chantiers de jeunesse⁽¹⁾, puis je suis rentré en clandestinité en devenant réfractaire au STO⁽²⁾ en novembre 43. En 44 j'ai repris mes études pour préparer le concours d'entrée à l'ENSEP, mais en mars 45 j'ai dû faire mon service militaire ! Le gouvernement décidant que les sur-sitaires pouvaient reprendre leurs études, j'entrais à l'ENSEP en octobre 45 et fus reçu prof en juillet 47.

S. C. : *Tu as été nommé tout de suite dans le Loiret ?*

M. C. : Oui, au lycée Pothier d'Orléans où j'ai enseigné pendant une vingtaine d'an-

nées avant de devenir pendant deux ans DD ASSU⁽³⁾ puis DR ASSU, puis UNSS jusqu'à ma retraite en 1984.

S. C. : *Tu as donc connu les 5h d'EPS en lycée ?*

M. C. : Bien sûr et de plus, situation exceptionnelle pour l'époque, le lycée Pothier était un des rares établissements à posséder deux installations, mais éloignées. Pour la natation, les cours avaient lieu dans la Loire, où une baignade était aménagée entre deux péniches, reliées entre elles par des solives en bois !

S. C. : *Tu sais que maintenant l'horaire de l'EPS obligatoire en lycée est à 2h, 3h en collège sauf en 6ème où c'est 4h ?*

M. C. : Oui, c'est insuffisant, mais il n'y a pas eu des progrès cette année ?

S. C. : *Tu veux parler de l'opération « 2h de sport » (je lui explique en quoi cela consiste)*

M. C. : Ce n'est effectivement pas satisfaisant. L'EPS doit être enseignée à tous les jeunes et par des professeurs d'EPS, avec un horaire suffisant.

S. C. : *En plus de ton métier de professeur, tu as milité dans le mouvement associatif ?*

M. C. : J'ai dirigé, l'été, de 56 à 64 un camp familial de l'UFOVAL au CREPS de Boulouris.

Au plan sportif, j'avais fait de la gymnastique lorsque j'étais jeune à Saint-Amand-Montrond dans le Cher, ainsi que du basket. Avec d'autres profs d'EPS on a lancé le handball sur Orléans. Je me suis

engagé dans la fédération de Gymnastique lorsque mes enfants ont pratiqué et j'ai été secrétaire, trésorier puis président du club SMO. J'ai aussi été membre du comité directeur fédéral et président du CROSF. À ce titre, j'ai siégé pendant 11 ans au CESR où j'ai notamment agi pour que les installations sportives puissent être utilisées aussi bien par les scolaires que par les clubs civils. L'an passé, à 99 ans, j'ai été nommé ambassadeur aux internationaux Gym de France à Bercy !

Une de mes déceptions est d'avoir appris les affaires de harcèlement d'entraîneurs à l'égard de jeunes gymnastes !

J'ai retrouvé un compte-rendu d'une réunion du SNEP Loiret de 1969 où tu intervenais sur les relations entre le sport scolaire et le sport extra-scolaire.

J'étais effectivement au SNEP pendant ma carrière. L'engagement militant est important, que ce soit pour l'EPS, le sport scolaire, ou dans le monde associatif.

S. C. : *C'est quoi ton secret pour bien vieillir ?*

M. C. : J'ai toujours travaillé physiquement et intellectuellement, ça conserve. J'ai mangé et bu sans excès et je suis toujours allé travailler en vélo. J'essaie de prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur et je fais régulièrement de la gym d'entretien !

(1) Service civil obligatoire sous Pétain

(2) Service du Travail Obligatoire : les jeunes devaient partir travailler en Allemagne

(3) Association du Sport Scolaire et Universitaire

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR CONTINUER À ÊTRE SYNDIQUÉ·E AU SNEP-FSU ! (ET MÊME POUR Y ADHÉRER)

L'accession à la retraite est une page qui se tourne. De nouveaux possibles et de nouvelles perspectives s'offrent à nous.

Quarante années (ou plus) passées sur les stades, dans les gymnases, au milieu d'élèves et de collègues, dont un grand nombre, pour de multiples raisons, resteront dans nos mémoires. Ces quarante années ne s'effacent pas d'un coup de balai.

Une carrière est balisée de travail collectif, de valeurs à défendre et de combats à mener au service de l'École, de notre discipline, de l'émancipation de nos élèves par la culture sportive...

Toutes ces valeurs et ces objectifs qui nous ont si longtemps animés ne nous quittent pas au moment de ce passage à la retraite.

Poursuivre son adhésion au SNEP-FSU permet de continuer, à son rythme et selon ses disponibilités, à défendre notre métier et les intérêts de nos collègues actifs-ves et retraité-es.

Par notre expérience, en n'étant plus « le nez dans le guidon » du quotidien professionnel, nous pouvons apporter notre éclairage à nos collègues actifs-ves au sein des différents collectifs

de notre syndicat, bureaux départementaux et académiques notamment. Nous pouvons également agir et peser au sein des différentes instances de la FSU. La défense de nos convictions doit même nous inviter à grossir les rangs des regroupements et manifestations.

Le passage à la retraite ouvre de nouvelles préoccupations plus spécifiques : le montant et l'évolution des pensions, le

système de santé, la protection et la prévention...

Le secrétariat national et la commission nationale des retraité-es du SNEP-FSU s'emparent de ces sujets, débattent et vous informent régulièrement par l'intermédiaire de ses bulletins notamment.

Pour rester informé-e, pour continuer à défendre ce qui nous anime, une solution est

toute trouvée : poursuivre sa syndicalisation au sein du SNEP-FSU.

Notre syndicat a besoin de ses actifs-ves et de ses retraité-es. Les actifs-ves et les retraité-es ont besoin de notre syndicat.

Patrick CHEVALLIER



HÔPITAL : ON S'OCCUPE DE VOUS ?

Vous restez sur un brancard aux urgences des heures sans véritable surveillance, vous attendez pour des soins ou une aide dans votre chambre à l'hôpital ? Rien de surprenant.

Certes, le personnel médical (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et élèves internes) est en augmentation depuis 2016 (dernières données disponibles) dans le public comme dans le privé, mais le nombre et la proportion de médecins non permanents a explosé entre 2017 et 2022 (globalement + 23 % et jusqu'à 78 % pour certaines catégories).

Quant au personnel soignant (infirmier-ères, aides-soignant-es) il n'a cessé de stagner puis de diminuer dans les deux secteurs et plus fortement dans le public, en particulier depuis 2020.

Le ratio est en France d'1 infirmier-ère pour 14 patient-es, contre 1 pour 6 patient-es en Suisse et 1 pour 4 en Californie (où il est vrai l'accès aux soins est filtré par la solvabilité). Les démissions et la crise de recrutement s'amplifient.

Tout cela n'est donc pas sans conséquences pour les patient-es. Selon Christophe PRUDHOMME porte-parole des médecins urgentistes, est en cause « la stratégie libérale menée depuis 40 ans ! Avec elle, les pouvoirs publics ont serré la vis budgétaire ». Pour la Fédération Française des Hôpitaux : « On a

besoin d'un budget à la hauteur pour l'hôpital public, ce doit être la priorité du prochain PLFSS. » A qui le dites-vous !

Roland ROUZEAU



©Jean-Paul Corlin

LA GUERRE, UNE FIN EN SOI !

Presque une année de cauchemar pour les Palestiniens de Gaza, cauchemar maintenant étendu à l'ensemble de la Cisjordanie.

Pour Netanyahu, la guerre est une fin en soi. La politique et la diplomatie ne sont pas des chemins d'accès à la paix mais des obstacles à l'objectif d'éradication complète de tout un peuple, un nettoyage ethnique !

Une attaque puissante, ordonnée, nommée « camp d'été » (SIC !) détruit systématiquement toutes les infrastructures à Jenin, Naplouse, Hébron, Tubas, Tulkarem, s'ajoutant au drame de Gaza⁽¹⁾. Les camps de réfugié-es sont les premiers visés, ouvrant ainsi « les portes de l'enfer » ! Nos collègues Palestiniens nous informent quotidiennement des destructions massives n'ayant pour but que de coloniser définitivement leur pays en les soumettant à des violences extrêmes : assassinats ciblés, destructions des habitats, arrestations et interrogatoires de masse, blocage des hôpitaux, emprisonnements, arbitraires... Anas, un de nos collègues professeur EPS est emprisonné depuis 2 mois sans jugement.

Jusque quand nos gouvernants vont-ils soutenir ce massacre ? Par leur silence et leur inaction, les pays occidentaux portent une énorme responsabilité. Leur refus de sanctionner Israël les rend complices des crimes de guerre israéliens et des crimes contre l'humanité. Contrairement à l'Angleterre, la France n'a jamais prononcé officiellement d'embargo, total ou partiel, sur ses livraisons d'armes à Israël.

La nomination usurpée de Barnier ne va pas arranger le sort des Palestinien-nes.

En visite deux fois en Israël depuis le 7 octobre, il a toujours témoigné de son attachement à la sécurité... d'Israël !

Participez à toutes les initiatives pour faire respecter le droit international et sauver un peuple qui ne veut pas disparaître !

Nina CHARLIER

(1) Selon une agence de l'ONU, il faudra 15 ans uniquement pour déblayer les ruines de Gaza !



Destruction du camp de réfugié-es de Tulkarem au nord-ouest de la Cisjordanie